



## RETROSPECTIVE 2011

# Le combat de Joël Censier

**NOVEMBRE 2011** Joël Censier, le père du jeune Gersois qui a essuyé des coups de couteau mortels lors des fêtes de Nay en août 2009, s'est lancé dans un véritable combat pour dénoncer les dysfonctionnements de la justice.

**M**ercredi 17 janvier 2011. Dix-sept mois après le meurtre de Jérémy Censier, la reconstitution du drame se déroule à l'endroit même où le jeune gersois a perdu la vie. Tous les protagonistes de cette rixe meurtrière sont présents sur le pont de Claracq à Nay. C'est la première fois que Joël Censier se trouve face à face avec les huit mis en examen. L'épreuve est terrible pour ce père de famille, policier à Auch. L'émotion est à son comble quand le meurtrier présumé, mineur au moment des faits mime sur un mannequin symbolisant la victime la scène du meurtre. Joël Censier a du mal à contenir sa colère et sa douleur, quand il observe l'auteur présumé des coups de couteau planter à plusieurs reprises la lame dans cette forme humaine.

«  
**J'ai la conviction  
de mener avec ma femme**

**Corinne une action  
d'utilité publique. Je me  
suis donné pour mission  
d'alerter le plus grand  
nombre sur une  
institution judiciaire  
Inopérante  
pour notre société.»**

Joël Censier,  
père de Jérémy qui a perdu la vie  
à 18 ans, sur le pont de Claracq.

Jeudi 15 décembre 2011. Joël Censier et son avocat, M<sup>e</sup> Édouard Martial pénètre dans la salle d'audience de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Toulouse. Les magistrats toulousains doivent se prononcer sur les conséquences de l'annulation par la Cour de cassation des procès-verbaux de garde à vue. L'interrogatoire de première comparution du meurtrier présumé au cours duquel celui-ci a réitéré ses aveux devant le juge d'instruction figure parmi les actes que la juridiction toulousaine doit examiner.



Joël Censier, le père de JérémY, s'est engagé dans une véritable croisade pour dénoncer les « dysfonctionnements de la justice ». © ARCHIVES ASCENSION TORRENT

L'enjeu est d'importance. La décision sera connue le 19 janvier. De retour chez lui, à Saint Cricq, petit village Gersois, Joël Censier ne cache pas son amertume : « On est en train de légiférer sur l'application du droit en oubliant l'essentiel, le meurtre qui a été commis. On a oublié JérémY » gronde ce père meurtri. Corinne sa femme, assistante maternelle, tente d'oublier son chagrin « en se noyant dans le travail » dit-elle.

### « On a oublié JérémY »

Le policier, aujourd'hui à la retraite après trente ans de carrière, ne supporte plus le silence dans lequel est plongée sa maison depuis la mort de JérémY. Christophe, son fils cadet s'est installé à Montpellier et Caroline leur fille aînée vole de ses propres ailes. Au fil des mois, Joël Censier a vu la procédure prendre le pas sur la mort de son fils. Il est indigné : « J'ai vu ce dossier se vider de son contenu, s'effiloche. J'ai vu le meurtrier

préssumé de mon garçon et tous ceux qui se sont rendu complices du meurtre retrouver la liberté, les uns après les autres, et je le vis très mal » reconnaît-il.

Depuis le meurtre de leur fils, le dernier d'une fratrie de trois enfants, le couple a l'impression de se battre contre des moulins à vents. Que la justice reste sourde face à leur souffrance : « Nous ne sommes pas entendus » déplore Corinne Censier. Avec son épouse, Joël Censier a le sentiment « d'être condamné à une double peine et à perpétuité sans remise de peine » ajoute sa femme.

Révolté par le fonctionnement de la justice, il a pris contact avec l'Institut pour la justice, une association qu'il découvre après avoir vu une vidéo concernant l'affaire de Laetitia, une jeune fille, tuée en janvier 2011 près de Pornic (Loire-Atlantique). Il n'adhère pas mais partage totalement les propositions du pacte 2012 pour la justice. Celui-ci tient

en cinq points et dix mesures concrètes et sera soumis à tous les candidats à la présidentielle. Il s'engage alors dans une véritable croisade pour dénoncer les « dysfonctionnements de la justice ». Il multiplie les coups d'éclats. Il n'hésite pas à mettre en ligne les procès verbaux de garde à vue du mineur soupçonné du meurtre dans lesquels ce dernier admet avoir porté les coups de couteau ou encore des extraits de l'expertise psychiatrique effectuée sur ce dernier au cours de laquelle il reconnaît avoir commis un crime.

Enfin, dans une vidéo poignante, il raconte son drame et relate tous les épisodes d'une procédure devenue un véritable imbroglio judiciaire. Il fait un buzz sur internet.

### Sur la tombe de JérémY

Joël Censier se bat avec la rage du désespoir « J'ai la conviction de mener avec mon épouse

Corinne une action d'utilité publique. Je me suis donné pour mission d'alerter le plus grand nombre sur une institution judiciaire inopérante pour notre société ».

1.600.000 internautes (le chiffre est sujet à caution) auraient signé la pétition « pour réclamer un changement radical de l'institution judiciaire » assure-t-il. L'idée que l'auteur présumé des coups de couteau meurtriers puisse échapper à une cour d'assises lui est insupportable. Qu'il soit poursuivi pour coups et blessures avec une interruption temporaire de travail supérieure à 8 jours lui est « intolérable » ce serait complètement indécent » gronde-t-il. Que ses complices soient poursuivis seulement pour violences aggravées « inacceptable ». Le policier à la retraite est un homme en « colère » mais un homme qui se dit « très raisonné sur la suite à donner à cette affaire ».

Il ne cache pas que, quelle que soit la sanction prononcée, il ne l'acceptera pas : « J'aviserai en temps et en heure » prévient-il. Le ton est délibérément lourd de menaces : « l'affaire de JérémY n'a pas fini de faire couler de l'encre. À un moment ou à un autre, il faudra que la justice soit rendue » assure-t-il.

Quand il rentre chez lui juché sur sa puissante moto, Joël Censier fait un signe de la main. Il l'adresse à JérémY son fils motard comme lui, et qui repose au cimetière de Saint-Cricq à 500 m de sa maison.

Tous les soirs, il va se recueillir sur sa tombe. Il allume une bougie : « Chaque soir, je promets à JérémY que justice lui sera rendue » avoue-t-il.

I ÉVELYNE LAHANA

### DANS NOTRE EDITION DE LUNDI

La handballeuse gantoise, Alexandra Lacrabère, s'est envolée vers les sommets avec l'équipe de France qui remporte l'argent lors du Mondial brésilien.

## L'ÉPHÉMÉRIDE : 7 DATES CLÉS SUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2011

### Le 4 novembre

Après un mois de fugue, Nadia jeune mourennoise scolarisée au lycée professionnel Francis-Jammes à Orthez a été retrouvée, en bonne santé à Marseille par les gendarmes de la section recherches de Pau.

Elle a été interceptée en pleine rue.

### Le 7 novembre

Pendant tout le week-end il est tombé l'équivalent d'un mois de pluie. Les gaves, le Saison et la Nive sont sortis de leurs lits. Cet épisode pluvieux a provoqué des éboulements et des inondations. 20 axes, secondaires pour la plupart ont été coupés ou déviés.

### Le 9 novembre

Un an de prison avec sursis et l'interdiction de piloter ont été requis contre l'ancien commandant de bord du Fokker 100. L'avion s'était s'était crashé le 25 janvier 2007 à l'aéroport Pau Pyrénées. 20.000 € d'amende ont été requis à l'encontre de Régional Airlines.

### Le 21 novembre

Pau obtient le label ville d'art et d'histoire et intègre ainsi le réseau national des 150 villes soutenues

par le ministère de la culture. La ville va poursuivre ses efforts sur le devenir du boulevard des Pyrénées en faveur d'une candidature à l'Unesco.

### Le 18 novembre

L'ouverture de la médiathèque André Labarrère est annoncée pour le mois d'avril 2012. Le chantier a pris un peu de retard. Le grand public pourra alors profiter de cet équipement de 15 millions d'euros conçu par l'architecte Daniel Rubin.

### Le 26 novembre

Le juge d'instruction en charge du dossier concernant l'assassinat du jeune Alexandre Junca et le procureur de la République réunissent les experts et les enquêteurs. Pendant trois heures, ils font le point sur les analyses des restes du corps de l'adolescent retrouvés fin octobre.

### Le 30 novembre

Le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour tire la sonnette d'alarme.

Il manque deux millions d'euros pour boucler le budget 2012. Jean-Louis Gout, assure que les droits d'inscription n'augmenteront pas à la prochaine rentrée.